

CLIMAT :

Comment choisir ma banque ?



www.amisdelaterre.org



Guide éco-citoyen sur les banques françaises et les impacts de leurs activités sur le climat.



**Les Amis
de la Terre**

Pourquoi le guide « Comment choisir ma banque » ?

Les Amis de la Terre publient la 3^{ème} édition de leur guide éco-citoyen sur les banques françaises. Ce guide explique le fonctionnement des banques, leurs rôles et les impacts de leurs activités sur le climat.

Ce guide est un outil concret pour vous guider dans le choix de votre banque et vous assurer que votre argent ne contribue pas aux dérèglements climatiques.

Urgence climatique : non aux banques climaticides !



En 2005, les Amis de la Terre lancent la première campagne en France sur les banques et le climat, avec la sortie de la brochure *Banques françaises : épargnez le climat* suivi en 2007 du rapport *Banque française, banques fossiles ?*

Entre 2007 et 2009, deux guides éco-citoyens voient le jour, accompagnés du site pratique www.financeresponsable.org qui permet de retrouver en ligne le classement des banques et des informations en ligne sur les produits bancaires et d'épargne.

Des années plus tard, les principales banques françaises ont adopté des politiques pour limiter les impacts environnementaux et sociaux de leurs activités ainsi

que des mesures destinées à limiter leur empreinte carbone directe. Mais, si le climat est désormais au cœur de leur stratégie de communication sur leur responsabilité d'entreprise, les banques françaises soutiennent toujours massivement les secteurs les plus émetteurs de carbone, à commencer par les énergies fossiles.

La Société Générale, le Crédit Agricole et BNP Paribas tardent à accorder leurs actes avec leurs discours ? Qu'à cela ne tienne, les alternatives existent ! **Changer de banque pour la Nef est l'une d'entre elles !**

La fédération des **Amis de la Terre France** est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux, créée en 1970. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale. www.amisdelaterre.org / Les Amis de la Terre France • 2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil • Tél. : 01 48 51 32 22 • france@amisdelaterre.org

Client-e et citoyen-e :

» j'ai du pouvoir !

Quels sont les impacts de votre banque sur l'environnement ? Voici quelques astuces pour en savoir plus, évaluer votre banque et bien orienter votre choix !

» **Les banques sont très opaques :** pourtant, la transparence est une condition préalable à des investissements responsables. Seule la Nef publie la liste des projets et des entreprises qu'elle soutient.

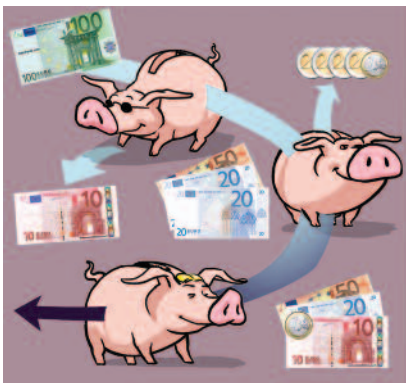
» **Les banques sont contraintes d'évoluer :** n'hésitez pas à interpeller votre établissement bancaire pour obtenir des informations sur ses pratiques et faire pression pour qu'il évolue. Plus les clients se manifesteront, plus les banques seront contraintes d'améliorer leurs pratiques. N'oubliez pas qu'il s'agit de votre argent et qu'il est légitime de vouloir savoir comment votre banque l'utilise.

» **Faites jouer la concurrence :** toutes les banques n'ont pas les mêmes pratiques. Alors que certaines financent indistinctement tous les secteurs énergétiques, d'autres excluent les secteurs les plus émetteurs et favorisent les énergies renouvelables.

Où va mon argent ?

Quand vous déposez votre argent à la banque, il est entreposé avec l'argent de tous les autres clients. Les banques utilisent cet argent en le réinjectant dans l'économie pour faire des prêts, financer les activités des entreprises et des particuliers, etc. Elles sélectionnent les projets et entreprises qu'elles soutiennent, en fonction de leurs objectifs de rentabilité et à la hauteur de leurs obligations de sécurité.

En effet, les banques ne peuvent pas prêter la totalité de leurs ressources : des conditions de réserve les obligent à détenir un niveau de fonds propres minimum par sécurité. Ces conditions varient de 3 à 10 % du montant total des dépôts suivant le pays.



Exemple pour expliquer l'impact de l'activité bancaire sur l'économie :

Les conditions de réserve de ma banque sont de 10%. Quand je dépose 100 € chez elle, elle peut donc prêter 90 €. Ces 90 € sont réinjectés dans l'économie et servent à acheter des biens et services. Ils finissent généralement en dépôt dans une autre banque qui peut à son tour prêter 81 € des 90 € déposés (avec 10% de réserve soit 9 €). Puis le cycle se poursuit et ces 81 € sont à nouveau réinjectés dans l'économie... L'argent qui circule est donc d'un montant bien plus élevé que son réel montant physique.

Comment fonctionnent les banques ?

Les banques fonctionnent comme n'importe quelle entreprise excepté qu'elles fournissent à leurs clients non pas des biens matériels mais de l'argent, sous forme de prêts, de services financiers, etc.

Outre leurs activités de banque de détail que chacun connaît, les principaux établissements bancaires exercent aussi des activités de banques de financement et d'investissement en direction des grandes entreprises et des gros investisseurs, ainsi que de la gestion d'actifs.

	BANQUE DE DÉTAIL	BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT	GESTION D'ACTIFS
Clientèle	<ul style="list-style-type: none"> Particuliers Associations et collectivités locales Petites et moyennes entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Grandes entreprises Gros investisseurs 	<ul style="list-style-type: none"> Clientèle aisée Investisseurs
Activités financières	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des moyens de paiement Distribution des crédits Services spécialisés : crédit à la consommation, bancassurance, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Banque commerciale Financements spécialisés Montage financier de grands projets d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> Banque privée : gestion de fortune Gestion de portefeuille : gestion des fonds confiés par les investisseurs (investis en actions, obligations, etc.)
Services non financiers	<ul style="list-style-type: none"> Location de véhicules ou de matériel informatique, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil, fusion-acquisition 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil

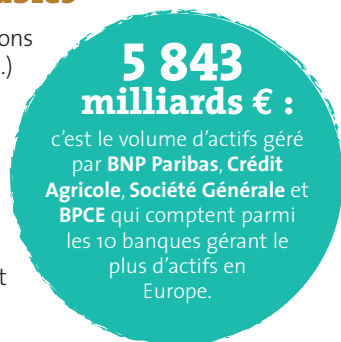
Que font les banques de notre argent ?

Les banques utilisent leurs ressources financières, essentiellement constituées des dépôts de leurs clients et de leurs actionnaires, pour financer l'économie locale, les multinationales, les Etats et les autres banques ainsi que pour spéculer sur les marchés dérivés.

Banques françaises : des acteurs économiques incontournables

- Avoir un compte est indispensable pour recevoir les prestations sociales (allocations familiales, RSA, sécurité sociale, etc.) et 99 % des Français en ont un.
- Les banques installées en France gèrent un actif total de 8 500 milliards d'euros, soit 4 fois le Produit intérieur brut (PIB) de la France.

» De par leur rôle central dans la vie économique, les banques sont dans une position unique pour mobiliser et orienter les ressources financières nécessaires au financement de la transition énergétique.



Banques françaises : épargnez le climat !

Présentes aux quatre coins du globe de par leurs activités de financement et d'investissement, les banques françaises sont impliquées dans de nombreux projets controversés ayant un très lourd impact sur le climat.

Energies fossiles, nucléaire et grands barrages, les banques françaises soutiennent à l'étranger de nombreux projets énergétiques qu'elles ne pourraient appuyer en France en raison des risques légaux ou de réputation.

Car à l'étranger, en particulier dans les pays moins développés, la législation environnementale est plus faible qu'en France ou dans l'Union européenne. Les normes internationales – qui devraient être appliquées lorsqu'elles sont plus exigeantes que les lois locales – sont quant à elles très lacunaires et peu contraignantes, de surcroît en matière climatique.

La BNP Paribas, seule banque étrangère derrière le projet charbon indien de Tata Mundra

Alors qu'une centrale ordinaire produit environ 500 MW, la méga centrale à charbon de Tata Mundra, la première en Inde, a une capacité totale de 4 000 MW !

- Avec plus de 30 millions de tonnes de CO₂ émis par an, la centrale est le 3^e émetteur de GES en Inde.
- Le projet émet aussi de nombreux métaux lourds qui aggravent les problèmes sanitaires d'une population déjà paupérisée par l'industrie du charbon.
- Outre la déplétion des stocks de poisson dont dépend la population locale, le projet a outrepassé ses autorisations et détruit de larges terrains de mangroves, de forêts et de criques riches en biodiversité.

» Alors qu'elle prétend être une banque « responsable » qui « soutient la lutte contre le changement climatique », la BNP Paribas a participé, en 2008, à un prêt syndiqué de 1 milliard de dollars pour ce projet, et ce malgré des études d'impacts insuffisantes et le non consentement des populations.



© Joe Athaly

La Société Générale lâche une bombe climatique avec Alpha Coal

Alpha Coal est un projet d'extraction et d'exportation de charbon. Issu du bassin de Galilée (Australie), le charbon sera acheminé vers les marchés asiatiques en passant par la Grande Barrière de corail, patrimoine mondial de l'Humanité.

- Détonateur d'une bombe climatique : outre émettre 1,8 milliard de tonnes de CO₂ en 30 ans, Alpha Coal jouerait un rôle crucial dans l'ouverture du bassin de Galilée à l'exploitation minière.
- Avec 9 projets de charbon qui contribueraient à émettre presque autant que l'Allemagne, le bassin de Galilée constitue selon Greenpeace, le 2^e projet de développement d'énergies fossiles émetteur de carbone au monde.
- Le projet menacerait la Grande Barrière de corail, le plus grand écosystème de récifs coralliens de la planète, et les 60 000 emplois qui en dépendent.

» Loin de ses discours en faveur d'une « économie moins carbonée », la Société Générale joue un rôle central dans ce projet qui nous rapprocherait d'un réchauffement de 2°C, point de non-retour au-delà duquel les changements climatiques s'emballeraient.



© SchoolingFairyBislets - Great Barrier Reef

Energie :

les projets controversés des banques françaises

Les principales banques françaises BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale – comptent parmi les banques les plus climaticides au niveau international. Voici quelques-uns des pires projets énergétiques qu'elles soutiennent à travers leurs activités de financement et d'investissement.

BNP PARIBAS	CRÉDIT AGRICOLE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Méga centrale de Tata Mundra en Inde	Mines de charbon dans les Appalaches (Etats-Unis)	Raffinerie Aegean Socar en Turquie
Méga centrales à charbon de Kusile et Medupi en Afrique du Sud	Méga centrales à charbon de Kusile et Medupi en Afrique du Sud	Méga centrales à charbon de Kusile et Medupi en Afrique du Sud
Sables bitumineux au Canada	Sables bitumineux au Canada	Sables bitumineux au Canada
Projet de gaz naturel liquéfié en Papouasie Nouvelle-Guinée	Projet de gaz naturel liquéfié en Papouasie Nouvelle-Guinée	Projet de gaz naturel liquéfié en Papouasie Nouvelle-Guinée
Producteurs de gaz de schiste (PKN Orlen, PGNiG, Total, etc.)	Producteurs de gaz de schiste (Total, PKN Orlen)	Producteurs de gaz de schiste (PKN Orlen, PGNiG, Total, etc.)
Projet pétrolier et gazier de Sakhaline II (Russie)	Raffinerie Aegean Socar en Turquie	Projet pétrolier et gazier de Sakhaline II (Russie)
Centrale à charbon de Tufanbeyli (Turquie)	Centrale à charbon de Plomin C en Croatie	Centrale à charbon de Tufanbeyli (Turquie)
		Centrale à charbon TES 6 (Slovénie)
Ces banques soutiennent également d'autres projets énergétiques hors du secteur des énergies fossiles mais qui ont également un lourd impact climatique (grands barrages) ou qui font peser des risques inacceptables pour les populations (centrales nucléaires)		
Projet d'expansion du barrage de Theun-Hinboun (Laos)	Centrale nucléaire de Mochovce (Slovaquie)	Centrale nucléaire de Mochovce (Slovaquie)
Grand barrage de Nam Theun 2 (Laos)		

Date de mise à jour : mars 2015

Le Crédit Mutuel et surtout Natixis – la banque de financement et d'investissement du groupe Banque Populaire/Caisse d'Epargne – sont impliqués dans une moindre mesure dans certains de ces projets climaticides.

Ancrées dans l'économie locale, ni **la Nef** (coopérative de finances solidaires) ni **le Crédit Coopératif** (banque de référence de l'économie sociale et solidaire) ne sont impliqués dans des grands projets controversés.

Bien que n'ayant pas d'activité de banque d'investissement et de financement, la Banque Postale a un impact sur le climat très modéré mais loin d'être nul en raison de son importante activité de gestion d'actifs.



Votre banque est-elle climaticide ?

BANQUES FRANÇAISES	RISQUES CLIMATIQUES ET SOCIAUX
La Nef	»» Impacts minimales
Crédit Coopératif	
Banque Postale	»» Risques modérés à risques importants
Crédit Mutuel - CIC	
Banque Populaire - Caisse d'Épargne	
Société Générale	»» Risques maximum
Crédit Agricole - LCL	
BNP Paribas	

« C'est décidé, je change de banque ! »

Vous en avez assez de l'éco-blanchiment (ou *greenwashing*) de votre banque qui se dit engagée dans la lutte contre les changements climatiques alors qu'elle soutient des projets controversés climaticides aux quatre coins du globe ? Vous ne voulez plus que votre argent serve à financer des projets qui menacent la planète et les générations actuelles et futures ?

Parce que toutes les banques ne se valent pas, comparez les pratiques des banques et choisissez-en une qui correspond à vos valeurs. **La Nef est le choix des Amis de la Terre !**

Changer de banque, c'est facile !

Il est totalement gratuit de fermer un compte courant ou un livret réglementé et les banques françaises proposent un service d'aide à la mobilité bancaire à tous leurs nouveaux clients. Les Amis de la Terre ont rassemblé ci-dessous les démarches à suivre pour fermer votre compte et en ouvrir un autre ailleurs :

- 1 » Commencez par ouvrir un compte dans la banque que vous avez choisie.
- 2 » Transférer sur votre nouveau compte tous les mouvements automatiques : prélèvements et ordres de virements permanents.
- 3 » Restituez vos chéquier et carte bleue à la banque que vous quittez.
- 4 » Assurez-vous que tous les chèques que vous avez émis au cours des derniers mois ont été débités du compte que vous voulez fermer.
- 5 » Demandez la clôture de l'ancien compte par lettre en indiquant les raisons qui ont motivé votre décision et envoyez-en une copie par mail aux Amis de la Terre qui la transmettront à la direction de votre ancienne banque.
- 6 » Pour plus de précisions, notamment sur les produits d'épargne ou de crédit, consultez le [Guide de la mobilité bancaire](#) édité par la Fédération bancaire française, disponible sur internet et dans tous les établissements bancaires.

»» Banques françaises et climat : aux actes !

Absente il y a encore quelques années, la lutte contre les changements climatiques est aujourd'hui un élément au centre des stratégies de communication des banques françaises. Hélas, les pratiques ne suivent pas.

Banques françaises, toujours plus de charbon !



Action de Bizi devant une agence de la Société Générale à Bayonne pour dénoncer le projet Alpha Coal.

Malgré les appels répétés de la communauté scientifique internationale à laisser plus des 2/3 de nos réserves en énergies fossiles dans le sol afin de limiter la hausse de la température du globe en dessous de la barre des 2 °C, l'extraction de pétrole, charbon, gaz, sables bitumineux, etc. ne cesse d'augmenter.

Ainsi, plus les banques parlent de l'impératif de répondre à l'urgence climatique, plus elles financent un des principaux responsables des changements climatiques, le charbon !

Entre 2005, année d'entrée en vigueur du protocole de Kyoto, et 2013, les soutiens des banques aux principaux acteurs du secteur du charbon – mines et centrales – ont augmenté de 218 % !

Charbon : depuis 2005, les faits contredisent les engagements

« Agir contre
le changement
climatique. »

BNP Paribas
15 599 000 000 euros

« Accompagner
la transition
énergétique. »

Crédit Agricole
7 154 000 000 euros

« Réduire
notre empreinte
carbone »

Société Générale
5 494 000 000 euros

Soutiens des banques au secteur du charbon entre 2005 et avril 2014.

Greenwashing, les banques nous enfument !



Des photos d'éoliennes dans le bureau de votre conseiller financier, une carte bancaire en matériau recyclable, des brochures en papier certifié, etc., votre banque semble fermement engagée dans la transition énergétique. Et pourtant, derrière cet éventail de mesures qu'elle ne manquera pas de mettre en avant pour illustrer son engagement à lutter contre les changements climatiques se cachent des activités dont elle se garde bien de vous parler !

DECRYPTAGE Ce qui se cache-t-il derrière les engagements climat de votre banque ?

« Nous finançons les énergies renouvelables ! »

Les soutiens des banques aux énergies renouvelables augmentent globalement, et accompagnent ainsi le développement de ce secteur. Dans son rapport RSE de 2013, la **BNP Paribas** revendique 6,5 milliards d'euros de soutiens à l'ensemble de ce secteur !



Mais ce que la BNP Paribas ne dit pas, c'est sur combien d'années ont été déboursés ces 6,5 milliards, et à quelle hauteur elle a soutenu l'ensemble du secteur des énergies fossiles. Car, entre 2005 et 2013, son seul soutien au charbon atteint au minimum les 15,6 milliards d'euros.

« Nous réduisons notre empreinte carbone »

Comme beaucoup d'entreprises, les banques réduisent leurs émissions directes de CO₂ induites par leurs opérations de bureau en adoptant les bons réflexes (ampoule led, amélioration thermique, moins d'impressions). Dans son rapport RSE 2013/2014, la **Société Générale** se targue ainsi d'avoir réduit ses émissions directes de CO₂ de 2 574 tonnes.

Déjà infimes par rapport à ses émissions directes totales 130 fois supérieures, ces réductions sont encore plus dérisoires lorsqu'on les compare aux émissions financées de la banque 246 309 fois supérieures. Les émissions directes de la Société Générale ne représentant qu'environ 0,05% de ses émissions financées, ce sont sur ces dernières que la banque doit concentrer ses efforts.

« Nous contrôlons les impacts de nos activités dans les secteurs à risque »

Les principales banques françaises ont adopté des politiques sectorielles destinées à maîtriser les impacts environnementaux de leurs activités dans certains secteurs (mines, centrales thermiques, nucléaire, etc.). Mais lacunaires et non contraignantes, ces politiques sectorielles sont très insuffisantes et les risques climatiques y sont très peu ou pas abordés.

En 2013, le **Crédit Agricole** a adopté une politique sur l'extraction minière à ciel ouvert dans les Appalaches via une technique très controversée – le Moutain top Removal (MTR). En 2014, la banque soutient toujours les principales entreprises qui pratiquent le MTR...

Marre que votre argent pollue ? Changez de banque !

Derrière tout projet climaticide se trouve une ou plusieurs banques : assurez-vous que ce ne soit pas la vôtre !

En 2013, un large mouvement de désinvestissement (*divestment*) s'est lancé en Australie avec des centaines de personnes quittant leur banque le même jour en raison de leur soutien aux énergies fossiles. En France, bien que moins massif, les changements de banques pour des raisons éthiques ne sont pas rares et sont amenés à se multiplier à l'avenir.

Rejoignez le mouvement ! Faites savoir à votre banque que, si elle ne se désinvestit pas des énergies fossiles, c'est vous qui la quitterez !

» Plus d'information sur www.financeresponsable.org

LA Nef : le choix des Amis de la Terre

La Nef est une coopérative de finances solidaires. Elle s'est donnée pour mission d'utiliser l'épargne citoyenne qui lui est confiée pour financer exclusivement des projets dans les domaines environnementaux, sociaux et culturels. Ce positionnement en fait donc un acteur financier de choix.



Ses activités se déroulent en outre dans la transparence totale : la Nef est en effet le seul acteur financier français à publier chaque année l'intégralité des projets qu'elle finance en incluant le montant du prêt octroyé et la description des activités financées.

En mai 2014, la Nef est devenue la première banque éthique en France ! Statutairement à même de proposer des produits et des services bancaires au quotidien, elle devrait très prochainement pouvoir héberger elle-même des comptes courants pour les particuliers.

En attendant, la Nef confie la gestion de ses comptes courants au Crédit Coopératif et gère directement des comptes de dépôts à terme. Epargner à la Nef, c'est donner une plus-value écologique, sociale, ou culturelle à son argent et avoir la possibilité de faire don de tout ou partie de ses intérêts à une association partenaire.

Les Amis de la Terre soutiennent et sont partenaires de la Nef depuis 2008 pour promouvoir une alternative unique dans le milieu financier.

www.lanef.com

En Australie, Market Forces, le partenaire australien des Amis de la Terre, organise des journées "Divestment" au cours desquelles les citoyens se pressent en masse dans leurs banques pour les quitter en raison de leurs soutiens aux énergies fossiles.



© Market Forces

Les recommandations des Amis de la Terre

Les banques françaises peuvent et doivent changer leurs pratiques !
Nous demandons :

» **L'amélioration de la transparence** : certaines banques prétextent le secret bancaire là où d'autres font l'effort de publier des éléments d'information. Les banques doivent publier la liste des projets et des entreprises qu'elles soutiennent, en France et dans le monde. Elles doivent de plus publier le montant de leur soutien aux entreprises et aux projets d'énergies fossiles (mines, centrales, raffineries, infrastructures de transport).

» **Le calcul et la réduction des émissions de carbone induites par les financements** : les banques françaises comptent parmi les premières entreprises françaises émettrices de carbone et émettent chaque année plus que les émissions totales de la France. Elles doivent donc au plus vite calculer et publier leur empreinte carbone financée, et se fixer des objectifs de réduction de leurs émissions financées cohérents avec les scénarios internationaux de réduction de CO₂.

» **L'arrêt immédiat des financements aux projets controversés** : les banques doivent mettre un terme à toute forme de soutien au secteur du nucléaire, des énergies fossiles, des grands barrages et des agrocarburants, ainsi qu'au développement de nouveaux mécanismes de marchés fondés sur la nature – marchés carbone, compensation biodiversité – qui créent des « droits à polluer ».

» **Le soutien aux alternatives soutenables (efficacité énergétique, énergies renouvelables, transition écologique, etc.)** : les banques doivent soutenir les projets des collectivités, entreprises et particuliers dans les secteurs des énergies renouvelables, des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique, ainsi que offrir des conditions financières préférentielles aux acteurs économiques actifs à 100 % dans ces secteurs.

» **Attention** : les efforts des banques en matière environnementale ne leur enlèvent en rien leurs responsabilités en matière fiscale (lutte contre les paradis fiscaux), sociétale (lutte contre la corruption, lutte contre l'exclusion bancaire et financière) et sociale (respect du droit du travail et des droits humains, etc.).

Analyse des banques : la méthodologie utilisée

Les Amis de la Terre s'appuient sur l'expertise du réseau international d'ONG BankTrack, dont ils sont membres, pour analyser les impacts des banques sur le climat au regard des projets et entreprises qu'elles soutiennent. Le classement des banques françaises en matière de climat est fondé sur leur soutien respectif apporté au secteur du charbon – mines et centrales – entre 2005 et avril 2014. Une analyse de leurs financements directs et indirects au charbon est disponible dans le rapport *L'argent sale des banques françaises* des Amis de la Terre publié en octobre 2014. Les données sont issues d'une recherche de Profundo sur les soutiens au charbon des 92 plus grandes banques commerciales internationales. La méthodologie ainsi que le classement détaillé de ces banques sont disponibles en anglais sur le site www.coalbanks.org.

Mode d'emploi : ce que vous pouvez faire

Lisez le guide éco-citoyen **Climat : Comment choisir ma banque ?**. Pour en savoir plus, suivez l'actualité des banques sur www.financeresponsible.org et sur le site des Amis de la Terre www.amisdelaterre.org

» **Choisissez la banque la plus écologique en fonction de vos possibilités** : vous aurez la garantie que votre argent contribue à préserver le climat et la planète et non à la piller. Les Amis de la Terre vous conseillent la Nef dont les activités impactent l'environnement de façon positive.

» **Si vous décidez de quitter votre banque, dites-lui pourquoi, et contactez-nous**. Le guide de la mobilité bancaire de la Fédération bancaire française peut vous aider dans vos démarches, tout comme les services d'aide à la mobilité bancaire que les banques françaises ont l'obligation de fournir à leurs clients. N'oubliez pas de nous faire parvenir une copie du courrier que vous adressez à votre agence et expliquant les motivations de votre décision : nous pourrions alors la transmettre à la direction de votre ancienne banque, ce qui amplifiera l'impact de votre choix.

» **Diffusez le guide autour de vous !** Plus nous serons nombreux à faire pression sur les banques, plus nous serons efficaces. Demandez-nous des guides (gratuits) pour les diffuser autour de vous, à vos amis, votre famille, vos collègues...

» **Soutenez les Amis de la Terre** en renvoyant le bon de soutien figurant dans le guide. Nous avons fait le choix d'un guide gratuit pour qu'il soit accessible à tous, mais cette campagne a un coût (recherche, impression, envoi, etc.). Plus vous nous soutenez, plus nous pouvons diffuser largement cet outil.

» **Suivez-nous sur les réseaux sociaux** en vous abonnant à la page Facebook www.facebook.com/amisdelaterrefrance et/ou en suivant notre fil [Twitter @amisdelaterre](https://twitter.com/amisdelaterre) et partagez-y vos démarches de **divestment**.

Plus d'idées dans l'espace « Mobilisons-nous » du site www.financeresponsible.org. Vous y trouverez aussi les détails du classement des banques françaises, ainsi que des exemples pour passer à l'action !



www.amisdelaterre.org

Les Amis de la Terre

2B, rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22

france@amisdelaterre.org



Ce guide a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des Amis de la Terre France et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.



**Les Amis
de la Terre**

» Je participe à la campagne !

Je souhaite diffuser guides. Un geste simple mais essentiel pour sensibiliser un grand nombre de citoyens et faire pression sur les banques !

Le guide 2014 « *Climat, comment choisir ma banque ?* » est également téléchargeable gratuitement sur le site des Amis de la Terre :

www.amisdela terre.org et sur le site :

www.financeresponsable.org

» Je fais un don pour la campagne Banques des Amis de la Terre

Pour participer aux frais engagés dans cette campagne et soutenir le travail des Amis de la Terre, je fais un don (déductible à 66 % de mes impôts) :

- 30 €** financent nos documents de sensibilisation auprès du grand public
- 50 €** renforcent notre travail de plaidoyer auprès des décideurs
- 75 €** soutiennent la réalisation de travaux d'étude et d'expertise

» Je souhaite adhérer aux Amis de la Terre

L'adhésion aux Amis de la Terre est à prix libre. En adhérent, vous recevrez gratuitement, tous les trimestres, **La Baleine** le journal des Amis de la Terre, sous format électronique et serai informé-e par email des principaux événements de la vie associative des Amis de la Terre France.

- €
- 7 €** je préfère recevoir **La Baleine** sous format papier.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Courriel :

Je joins ce bulletin et mon soutien à l'ordre des Amis de la Terre :

Les Amis de la Terre

2B rue Jules Ferry • 93100 Montreuil

Conformément à la loi Informatique et libertés du 06/01/1978, vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, en demander la rectification ou suppression, ou vous opposer à leur diffusion.

»» Agir et nous soutenir

»» Je souhaite être informé(e) de cette campagne :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Courriel :



2014_BANK_cli_PLA_

www.amisdelaterre.org